



DEMEURES HENRY PIERRE

Maisons individuelles : l'acteur local de la réussite de votre projet

Constructeur de maisons individuelles implanté en Tarn-et-Garonne depuis plus de 20 ans, Demeures Henry Pierre, est le premier de la région à obtenir l'exigent label « Maison de Qualité ». La recette ? Qualité des constructions, qualité de l'organisation, qualité de la relation. Une alchimie gagnante pour cet acteur local engagé pour son territoire. Rencontre avec Jacques Pelliccia, figure de proue de Demeures Henry Pierre qu'il dirige depuis 2006.



Quel est votre cœur de métier ?

Nous sommes des constructeurs de maisons individuelles. Mais au-delà, et j'aime à le penser que nous sommes des constructeurs de rêve ! Penser sa maison, la désirer, en imaginer chaque détail et la voir enfin sortir de terre, conformément à son timing et son budget, c'est en effet un rêve pour beaucoup. Un rêve que nous respectons, et dans lequel nous mettons toute notre énergie et notre savoir-faire depuis plus de 20 ans.

20 ans, c'est un bel âge !

Demeures Henry Pierre est né en 1993. J'y suis entré moi-même en tant que commercial en 1998. En 2006, j'ai eu l'opportunité de racheter cette entreprise dans laquelle je m'étais investie et en laquelle je croyais. Entouré d'une équipe solide et motivée, nous avons su lui insuffler une énergie nouvelle et une force qui ne l'ont jamais quitté.

Premier constructeur de la région à obtenir le label Maison de Qualité... que garantit ce label ?

L'obtention de ce label a été et reste - car il doit être renouvelé chaque année - la reconnaissance de ce que nous nous efforçons chaque jour de délivrer à nos clients : être le garant du bon déroulement de leur projet de construction, de A à Z. Avec, au cœur de notre démarche, une exigence et une qualité irréprochables à chaque étape.

Concrètement ?

Concrètement, est analysée à la loupe la qualité globale des projets de construction de maisons individuelles que nous proposons et délivrons à nos clients. L'exigence que nous mettons dans la qualité de notre service se décline sur trois niveaux. Tout d'abord, la qualité de nos constructions est validée par un audit technique attestant la maîtrise des réglementations - notamment la RT 2012 - et la compétence de notre équipe et des artisans qui travaillent à nos côtés. Nous avons donc mis en place un plan de formations régulières de nos collaborateurs, qui nous permet de rester en permanence à la pointe des nouvelles normes et des innovations.

La qualité de l'organisation est également inspectée de près : audit d'organisation, audit financier et audit juridique valident chaque année le respect de nos engagements tant au niveau des délais que des coûts.

Enfin, et c'est un volet important, le label sonde la qualité de la relation avec nos clients, pour évaluer très concrètement leur perception tout au long du déroulement de leur projet de construction. Le résultat de l'étude montre que 100% de nos clients nous recommandent à leur entourage. C'est un motif de fierté pour nous et un superbe accomplissement !

Quel cheminement depuis le projet de construction de vos clients jusqu'à la livraison de leur maison ?

Première étape : se connaître et se comprendre ! Au cours d'un premier rendez-vous, nous rencontrons nos futurs clients dans notre agence au cœur de Montauban : analyse des besoins ou des idées, étude des plans préétablis ou proposition de plans, nous allons là où nos clients en sont de leur projet ! Aux prémices d'un projet lointain, ou prêt à se lancer, nous étudions ensemble chacun des aspects indispensables au succès de notre collaboration, notamment l'étude financière et la faisabilité du projet.

Après réflexion, si nos clients souhaitent collaborer avec nous, nous leur dédions un interlocuteur attiré et nos dessinateurs et conducteurs de travaux mettent sur pied en deux ou trois semaines, un avant projet gratuit. Nous présentons alors un plan, un descriptif technique complet des travaux, et un chiffrage exact du projet.

Les mauvaises surprises sont-elles vraiment évitables ?

Bien sûr ! Nous allons jusqu'à chiffrer le coût d'investissement, bien sûr, mais aussi le coût de fonctionnement, pour une maîtrise financière globale et totale du projet.

Nous proposons également la signature d'un CCMi (Contrat de Construction de Maison Individuelle) qui garantit, entre autres, un prix ferme et définitif, et la réalisation de la maison dans un délai convenu. C'est essentiel pour nos clients et la clé d'une collaboration confiante et sereine.

« Nous mettons un point d'honneur à sensibiliser nos clients sur chaque aspect de leur projet de construction. Nous fournissons notamment une estimation du prix la plus juste et la plus complète possible : une proposition tout inclus, sans mauvaises surprises. »

Au final, quelle est votre valeur ajoutée ?

La qualité reconnue de nos réalisations, le choix de nos artisans, la qualité relationnelle que nous privilégions entre nos équipes et nos clients, et enfin, le respect intransigeant du cahier des charges, des délais et des budgets. Ces qualités que nous déployons sont gravées dans notre ADN : nous sommes des amoureux et fins connaisseurs de notre département, nous travaillons à valoriser nos partenaires et artisans locaux, et tendons collectivement à la satisfaction sans compromis de nos clients.



Garanties et engagements

- Maison certifiée NF Habitat
- Maison agréée Maisons de Qualité
- Assurance dommages-ouvrage
- Garantie de livraison à prix et délais convenus
- Garantie de parfait achèvement
- Assurance biennale
- Assurance décennale
- Aucun acompte à verser
- Contrat de construction Pôle Habitat FFB

